

Description

Spot à LED en aluminium encastré rond pouvant être installé au moyen de petits ressorts dans un anneau de montage invisible ou à collerette (accessoires).

Le luminaire est doté standard d'un verre frontal de sécurité et est recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture. Deux modèles sont disponibles : soit la LED est insérée perpendiculairement dans l'unité de lampe, avec comme effet un motif lumineux vertical, soit la LED est insérée sous un angle de 30°, avec comme effet une projection lumineuse asymétrique. Le modèle asymétrique est également disponible en version à éclairage diffus. La lentille de diffusion intégrée crée un effet de détrempe murale parfait avec une dispersion uniforme de la lumière sur le mur.

Approprié pour installation dans espaces intérieurs humides, classe de protection IP54 depuis l'avant par joint torique imperméable.

Matériaux

- Chemise : aluminium recouvert d'une peinture poudre blanche ou noire à fine texture résistant aux rayures.
- Dissipateur thermique : aluminium anodisé noir.
- Anneau de montage : aluminium avec supports de montage galvanisés.
- Réflecteur : aluminium brillant.
- Lentille : verre transparent.
- Lentille de diffusion : polycarbonate.
- Ressorts : POM.
- Anneau encastré : aluminium recouvert d'une peinture grise à l'aérosol.
- Plaques de fixation d'anneau encastré : acier galvanisé.
- Joint torique : NBR.

Caractéristiques techniques

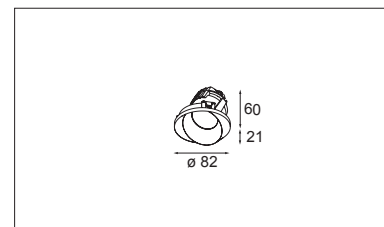
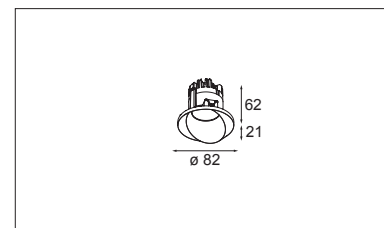
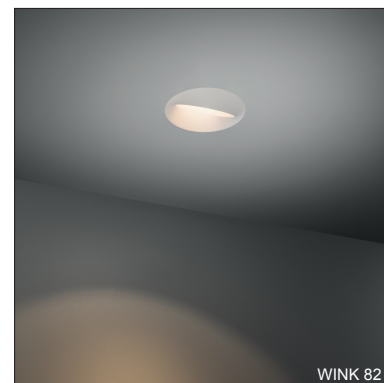
- Dimensions : 82 mm (ø) x 84 mm (H)
- Réflecteurs : faisceau étroit (15°), faisceau moyen (25°), faisceau large (40°)
- LED COB de haute puissance
- Température de couleur : 2700 K ou 3000 K (3500 K et 4000 K disponibles sur demande)
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux : version symétrique : max. 672 lm (pour 3000 K, moyen, structure blanche, GE)
Efficacité lumineuse : 87 %
- Consommation électrique du luminaire : 9,2 W par luminaire à LED (@500 mA)
- UGR : 21,5 (pour 3000 K, moyen, structure blanche, GE)
- Pour la connexion à un driver de LED à courant constant électronique : sélection à partir de la matrice de driver
- Garantie : 5 ans pour LED, 2 ans pour driver
- Classe 3
- Usage intérieur (IP54)

Installation

- Montage encastré dans le plafond ou le mur uniquement avec l'anneau de montage (accessoires). Les anneaux de montage sont disponibles en version invisible ou à collerette.
Version invisible : évidement dans plafond ø 123 mm, hauteur : 123 mm, installation au moyen de plaques de fixation réglables en acier galvanisé. Approprié pour des épaisseurs de plafond de 1 mm à 123 mm.
Version à collerette : évidement dans plafond ø 123 mm, hauteur : 123 mm, installation au moyen de lames ressort en acier inoxydable. Approprié pour des épaisseurs de plafond de 1 mm à 123 mm.
Le luminaire ne doit pas être isolé.
- Connexion électrique : connexion au driver de LED par deux bornes de raccordement à levier (comprises dans le produit).
- La lampe peut être pivotée à 360° dans l'anneau encastré.

Accessoires

- Anneau de montage invisible encastré en aluminium pour montage invisible dans plaque de plâtre ou bois.
- Anneau de montage à collerette encastré en aluminium pour montage invisible dans plaque de plâtre ou bois.



Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Éco-conception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Éco-conception
- 1194/2012/UE - Règlement Éco-conception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 - Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses